

Ces deux mille sept-vingt-quatre le jeudi vingt-neuf septembre à dix-huit heures, le conseil administratif de l'Université Métropolitaine légalement convoqué le 20 septembre 2014, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de l'Université, sous la présidence de Catherine GUERIN, Présidente.

[illegible]

Aliment animal représenté par un suppléant
M. Alexandre PÉLÉRIER est représenté par Mme Caroline MICHARD

Avertissements avec obligation de pourvoir:
 30. C'est un C'ESTO d'ATP devenu autonome à 30. Révisé 01/2007

Miss Marlene Ives TAYLOR donne pousuere a M. Marthe LAGIERE
 Miss Marion SPITALL donne pousuere a M. Jean-Marie LADESAIGNY
 M. Pascal THELLET donne pousuere a Miss Marie LAPACE
 M. Vincent JAILBY donne pousuere a Miss Ameline JAILBY
 M. Jean CARRESTER donne pousuere a Miss Anne SARRUTS
 M. Pierre Claude BOUEN donne pousuere a Miss Corinne JURY
 M. Vincent BRICQUEL donne pousuere a M. Jean-Marie JURY
 Miss Lucienne TROSTET donne pousuere a Miss Sara GUENTH
 Miss Nathalie WEISLE donne pousuere a Miss Sarah THIRION
 Miss Nathalie NATHAN donne pousuere a M. Jamal FATHINE
 M. Philippe MULLAPL donne pousuere a M. Michel CHERBONATON
 Miss Nadine BEVET donne pousuere a Miss Sylvie ROBERTS
 Miss Catherine SARTER donne pousuere a M. Evelyne Roger LOBERTS

Keywords:

L'ORDRE DU JOUR EST:

Approbation des conventions de transmission de données partenariales entre Limoges Métropole, la Caisse d'allocation familiale de la Haute-Vienne et la Mutualité sociale agricole de la Haute-Vienne dans le cadre du dispositif permis de louer

Approbation des conventions de transmission de données partenariales entre Limoges Métropole, la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Vienne et la Mutualité sociale agricole de la Haute-Vienne dans le cadre du dispositif permis de louer

Délégation du 26 septembre 2024



 **TÉLÉCHARGER**